

Le déficit commercial en net recul

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4662 - Mercredi 26 décembre 2018 - Prix : 10 DA

Mostaganem
Libération d'un passeur
séquestré par
quatre harraga

Page 24

Lutte contre les feux de forêt

Le bilan de 2018 est l'un des plus faibles enregistré depuis plusieurs années

Page 2

Pour qui sonne le glas

Par Mohamed Habili

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la concurrence est loin de régner en cette fin d'année aux Etats-Unis, où l'opposition démocrate à l'actuel locataire de la Maison-Blanche atteint un sommet en termes d'intensité. Un sommet dont cependant rien ne dit qu'il ne sera pas bientôt dépassé, notamment avec l'installation prochaine de la nouvelle Chambre des représentants. En effet, les Américains se voient privés, en guise de cadeau de fin d'année, d'une partie des services fédéraux, faute d'accord entre l'administration et le Congrès sur le budget, alors que la nouvelle Chambre des représentants à majorité démocrate n'a pas encore pris ses fonctions. Le désaccord ayant entraîné le congé sans solde d'une partie des fonctionnaires n'est pas entre les démocrates et le président, mais entre celui-ci et tout le Congrès, démocrates et républicains confondus. On imagine dès lors l'ambiance qui régnera demain quand le nouveau Congrès sera en place. Or 2018 ne s'est pas conclue que sur un «shutdown», elle s'est également terminée avec la démission de James Mattis, outré qu'il était par l'annonce de retrait de Syrie décidé en solo par Trump. Selon le parti médiatique, non moins virulent que les démocrates dans son opposition, avec ce départ, c'est le dernier des remparts ayant pu jusque-là contenir Trump dans de justes limites qui a sauté. Le sage Mattis parti, il n'y aurait plus personne au sein de l'administration pour entraver ce fou furieux de président. Ce serait donc plus que jamais une question de vie ou de mort de le débarquer sans plus différer.

Suite en page 3

Plusieurs laboratoires d'analyses de la qualité opérationnels mais...

Impératif d'intensifier le contrôle des fruits et légumes



Les laboratoires d'analyses et d'essais de la qualité jouent un rôle important dans la protection du consommateur. Il existe actuellement 25 laboratoires opérationnels de contrôle de la qualité, dotés des équipements les plus modernes, à travers le territoire national, mais leur rôle reste limité. Lire page 2

L'Education nationale donne le bilan du 1^{er} trimestre
**Entre satisfecit de Benghebrit
et inquiétude des syndicalistes**

Page 3

Activités artistiques organisées au profit des enfants
**Des programmes riches
dans plusieurs villes**

Page 13

Plusieurs laboratoires d'analyses de la qualité opérationnels mais...

Impératif d'intensifier le contrôle des fruits et légumes

■ Les laboratoires d'analyses et d'essais de la qualité jouent un rôle important dans la protection du consommateur. Il existe actuellement 25 laboratoires opérationnels de contrôle de la qualité, dotés des équipements les plus modernes, à travers le territoire national, mais leur rôle reste limité.

Par Meriem Benchaoua

La protection du consommateur en Algérie demeure très faible. On dénombre officiellement, selon les statistiques du ministère du Commerce, une cinquantaine d'associations agréées qui activent aujourd'hui à travers le pays dans ce domaine, dont seul un nombre limité d'entre eux a une activité régulière. Malgré ce nombre important il n'en demeure pas moins que leur influence est très limitée, voire absente sur le terrain. Les laboratoires d'analyses et d'essais de la qualité jouent eux aussi un rôle important dans la protection du consommateur. Il existe actuellement 25 laboratoires opérationnels de contrôle de la qualité, dotés des équipements les plus modernes, à travers le territoire national, mais leur rôle reste, tout autant, limité. Dans ce sens, le président de la Fédération algérienne des consommateurs, Zaki Hariz, a appelé à Alger à l'impératif d'intensifier le contrôle des fruits et légumes pour s'assurer qu'ils ne contiennent pas de taux importants en résidus et polluants chimiques dont les retombées étaient néfastes pour la santé du consommateur. Intervenant lors d'une journée d'étude et d'information sur les polluants chimiques dans la filière des fruits et légumes, M. Hariz a mis l'accent sur la nécessité d'utiliser rationnellement les produits chimiques en raison de leurs risques sur la santé du consommateur, soulignant l'importance d'intensifier les campagnes de sensibilisation en faveur des agriculteurs sur les dangers d'utilisation abusive de ces produits et des pesticides agricoles par rapport à la santé publique. Précisant, dans ce sens, que l'objectif de cette journée était d'interpeller les autorités publiques et les investisseurs dans le domaine agricole et même les consommateurs sur le risque chimique préjudiciable à leur santé, le même responsable a appelé à l'impératif d'intensifier le contrôle des fruits et légumes pour s'assurer de leur salubrité. Après avoir expliqué que le manque de contrôle dans la filière des fruits et légumes était dû à l'insuffisance des équipements de laboratoire et de la formation dans les techniques d'analyses, il a exprimé à ce propos, son souhait de créer dans les plus brefs délais une commission de suivi composée de toutes les parties concernées en vue de limiter le risque chimique. Pour sa part, M^{me} Kahna Bettane, représentante du Centre national de toxicologie (CNT), a indiqué que les fast-foods étaient à l'origine de l'ag-



Pesticides à tout bout de champ

gravation du taux d'intoxication notamment chez les enfants et les personnes âgées. Elle a appelé également à l'importance d'utiliser rationnellement les pesticides et les engrais dans les fruits et légumes vu leurs effets néfastes sur le consommateur. Les agriculteurs doivent observer également les quantités autorisées à cet effet pour la préservation de la santé publique, a-t-elle ajouté. Quant à Mekersi Iskander, directeur de la formation, de la recherche et de la vulgarisation au ministère de l'Agriculture, il a fait savoir que les efforts se poursuivaient pour l'accompagne-

ment et la sensibilisation des agriculteurs concernant les dangers de l'utilisation excessive des engrais et des pesticides chimiques sur la santé des consommateurs. «Nos actions consistent principalement en la prévention et la mise en place des moyens nécessaires pour la sensibilisation, l'information et l'accompagnement des agriculteurs en vue d'adopter la prévention biologique au lieu de la prévention chimique, notamment lors de la prévalence des maladies touchant la filière des fruits et légumes», a-t-il poursuivi. Dans le même contexte, la directrice générale de

l'Institut national de la protection des végétaux (INPV), Basta Dalila a évoqué dans son intervention les différentes maladies des végétaux et les moyens mobilisés pour la lutte biologique au lieu de la prévention chimique ayant des impacts négatifs sur la santé du consommateur à long terme. A ce propos, elle a appelé à la nécessité de revoir la réglementation et de rendre impératif le contrôle sur la filière des fruits et légumes afin de connaître le degré des polluants chimiques, en sus de la nécessité de renforcer et de doter les laboratoires en moyens sophistiqués pour un

contrôle efficace. De son côté, la représentante du ministère du Commerce a évoqué les différentes législations relatives à la pollution chimique des aliments et les mesures prises pour leur contrôle, affirmant, dans ce cadre, que la garantie du contrôle ne pouvait être atteinte qu'à travers la conjugaison des efforts et les actions communes entre les différents secteurs et la société civile. Elle a précisé que la question du contrôle demeure la préoccupation primordiale du ministère du Commerce qui a mobilisé «tous les moyens matériels et humains pour garantir la protection de la santé du consommateur», a-t-elle dit. Lors de cette rencontre, les intervenants ont appelé à la nécessité d'adopter la prévention biologique au lieu de la prévention chimique en cas de prévalence de maladies touchant les filières agricoles, affirmant que les polluants chimiques existaient dans les légumes, les fruits et tous les produits de consommation à cause de l'aggravation de la prévalence des différentes maladies. Ils ont appelé, en outre, à la nécessité d'inculquer aux enfants les bonnes habitudes nutritionnelles tout en s'éloignant de la consommation des fast-foods.

M. B.

Lutte contre les feux de forêt

Le bilan de 2018 est l'un des plus faibles enregistré depuis plusieurs années

«Le bilan des feux de forêt de cette année fait état de 797 foyers d'incendie, parcourant une surface de 2312 ha répartie sur 1135 ha de forêt, 590 ha de maquis et 687 ha de broussaille», a indiqué hier le secrétaire général du ministère de l'Agriculture qui a affirmé que ce bilan est l'un des faibles enregistré depuis plusieurs années et cela grâce au renforcement de la coordination entre plusieurs organismes concernés. Selon Kamel Chadi, secrétaire général du ministère de l'Agriculture, «les résultats obtenus cette année ont été enregistrés grâce aux moyens consentis par l'Etat pour la préservation de nos forêts et les efforts déployés par l'ensemble des intervenants à travers les 40 wilayas concernées, tant sur le plan de la sensibilisation et de l'éducation environnementale qu'en matière de travaux préventifs entrepris par les différents départements ministériels, l'administration des forêts, les collectivités locales, les autres organismes concernés et la société civile». Présent

hier à la commission nationale de protection des forêts composée de représentants de 12 ministères et de 12 institutions nationales ayant une relation avec la protection des forêts, réunis pour examiner le bilan de prévention et de lutte contre des feux de forêt de la campagne 2018 et l'évaluation de l'efficacité des dispositifs mis en place, notamment ceux relatifs au renforcement de la coordination intersectorielle, le directeur général des forêts, Ali Mahmoudi a indiqué que les wilayas qui ont été le plus touchées par les feux de forêt «au niveau de la région Est du pays, une superficie de 1 088 ha a été parcourue par le feu, soit 47 % du total enregistré au niveau national. Trois wilayas ont été marquées par les feux de forêt, à savoir Batna, Khenchela et Souk Ahras avec respectivement, 372 ha, 284 ha et 122 ha comptabilisant 778 ha, soit 72 % du total de la région». Quant au nombre de foyers, il a expliqué que la région Est a été touchée par 156 incendies, soit 20% du total

déclaré au niveau national, faisant une moyenne de 7 ha par foyer. Mahmoudi a indiqué qu'au niveau de la région Centre, une superficie de 904 ha a été parcourue par le feu, faisant 39% du total enregistré au niveau national. Les wilayas les plus touchées, à savoir Médéa, Ain Defla, Blida, Tizi Ouzou avec respectivement 325 ha, 188 ha, 113 ha, qui comptabilisent à elles seules 761 ha, soit 84 % du total parcouru dans la région. Quant au nombre de foyers, la région a été touchée par 439 incendies, soit 55 % du total déclaré au niveau national faisant ainsi une moyenne de 1,73 ha par foyer. Enfin, au niveau de la région Ouest du pays, le directeur général des forêts a affirmé qu'une superficie de 318 ha a été parcourue par le feu faisant 14 % du total enregistré au niveau national. Cette année, les wilayas les plus touchées par les feux de forêt sont Tlemcen (75 ha), Aïda (69 ha), Chlef (59 ha), comptabilisant à elles seules, 203 ha, soit 65 % du total parcouru dans la région.

Quant au nombre de foyers, la région a été touchée par 202 incendies, soit 25% du total déclaré au niveau national faisant ainsi une moyenne de 1,57 ha par foyer. Enfin, le directeur général des forêts a indiqué que durant cette campagne il a été procédé à l'installation de 40 comités opérationnels de wilaya pour la coordination des opérations et mobilisation des moyens de lutte sur le territoire de la wilaya. L'installation de 2 166 comités de riverains qui jouent un rôle important dans la prévention des feux de forêt. 406 postes de vigie avec un effectif de 961 éléments repartis à travers les massifs forestiers et 28 camions ravitailleurs de grandes capacités pour l'approvisionnement en eau. En outre, Mahmoudi a tenu à souligner le rôle que jouent l'Agence spéciale algérienne ainsi que l'Office national de la météorologie ainsi que de la Protection civile dans la lutte et la prévention contre les feux de forêt.

Thinhinene Khouchi

60% de baisse sur les 11 premiers mois de l'année 2018

Le déficit commercial en net recul

■ Le déficit commercial de l'Algérie a atteint 4,13 milliards de dollars durant les onze mois de l'année en cours, contre un déficit de 10,55 milliards de dollars sur la même période de 2017, soit un recul du déficit de 6,42 milliards de dollars, correspondant à une baisse de 60,81%.

Par Louiza Ait Ramdane

Selon les données du Centre national des transmissions et du système d'information des Douanes (Cnisd), les importations algériennes ont atteint entre janvier et fin novembre, 41,371 milliards de dollars contre 42,147 milliards de dollars durant la même période de l'année écoulée, enregistrant ainsi, une baisse de 776 millions de dollars, soit un recul de 1,84%.

Quant aux exportations, elles ont augmenté pour atteindre 37,23 milliards de dollars contre 31,592 milliards de dollars sur la même période, en hausse de 5,64 milliards de dollars, soit une augmentation de 17,86%. Le Cnisd dira que le taux de couverture des importations par les exportations, est passé à 90% contre 75% à la même période de l'année précédente.

Le Cnisd précise que les hydrocarbures continuent à représenter l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger (93,04% du volume global des exportations) avec un montant à 34,642 milliards de dollars contre 29,864 milliards de dollars, soit une hausse de 16% qui représente une augmentation de 4,78 % milliards de dollars.

Les exportations hors hydrocarbures, toujours marginales, se sont établies à 2,59 milliards de dollars sur les 11 premiers mois de 2018 (6,96% des exportations globales), même si elles ont connu une hausse de 50,06% par rapport à la même période de 2017. Elles sont composées des demi-produits avec 2,05 milliard de dollars contre 1,24 million de dollars, en hausse de 65,11%, des biens alimentaires avec 341 millions de dollars contre 331 millions de dollars, soit une hausse de 3,02%, des produits bruts avec 88 mil-



Ph.D. R.

lions de dollars contre 66 millions de dollars, avec une hausse de 33,33%, des biens d'équipements industriels avec 84 millions de dollars contre 72 millions de dollars, enregistrant ainsi une augmentation de 16,7%, des biens de consommation non alimentaires avec 31 millions de dollars contre 18 millions de dollars, soit une hausse de 72,22% et des biens d'équipements agricoles avec 0,30 million de dollars contre 0,27 million de dollars avec une hausse de 11,11%.

Légère hausse de la facture alimentaire, baisse de moitié des importations des carburants

Pour ce qui est des importations, la facture des produits énergétiques et lubrifiants (dont

les carburants notamment) s'est significativement réduite en passant à 921 millions de dollars sur les onze premiers mois de 2018 contre 1,86 milliard de dollars à la même période de 2017, en baisse de 938 millions de dollars soit une baisse de 50,46%, précèdent les Douanes.

Des baisses ont également été enregistrées dans les importations des biens d'équipements agricoles et industriels sur les 11 premiers mois de 2018. Ainsi, la facture d'importation des biens d'équipements agricoles s'est établie à 504 millions de dollars contre 545 millions de dollars, soit un recul de 7,52%. Pour les biens d'équipements industriels, ils ont été importés pour 11,95 milliards de dollars contre 12,76 milliards de dollars avec un recul de 6,33%.

Par contre, des hausses des importations ont été enregistrées

pour les groupes des biens alimentaires, des produits bruts et des biens de consommation non alimentaires. La facture des produits alimentaires s'est établie à 7,844 milliards de dollars contre 7,767 milliards de dollars, soit une légère hausse de 0,99%. Les importations des produits bruts ont atteint 1,75 milliard de dollars contre 1,38 milliard de dollars, soit une hausse de 27,2%. Concernant les biens de consommation non alimentaires, ils ont été importés pour 8,6 milliards de dollars contre 7,81 milliards de dollars, soit une augmentation de 9,9%. Concernant les partenaires commerciaux, l'Italie est encore classée premier client de l'Algérie, alors que durant les deux premiers mois de l'année en cours, l'Espagne avait occupé la tête du podium et la Chine premier fournisseur.

L. A. R.

L'Education nationale donne le bilan du 1^{er} trimestre

Entre satisfecit de Benghebrît et inquiétude des syndicalistes

Contrairement aux prévisions des syndicats du secteur, le département de Nouria Benghebrît a affiché hier matin sa satisfaction quant aux résultats scolaires obtenus durant ce premier trimestre de l'année scolaire 2018-2019. Des résultats que les syndicalistes qualifieront de «non révélateurs du niveau réel des élèves».

Dans un tweet posté hier dans la matinée sur son compte twitter, Nouria Benghebrît, ministre de l'Education nationale a présenté ses «encouragements tant aux élèves et aux personnels éducatifs ainsi qu'aux parents d'élèves et tous les membres du cercle éducatif pour le restant de cette année scolaire». A ce titre, dévoilant les résultats de ce pre-

mier trimestre de l'année 2018-2019 au niveau des 27 000 établissements scolaires, elle écrira respectivement que 81% des élèves inscrits au cycle primaire ont obtenu leur moyenne, 61% pour ceux du cycle moyen et 63% des lycéens ont eux aussi eu leur moyenne.

Voici là des chiffres qui viennent pour le moins que l'on puisse dire désorienter les prévisions des syndicats qui il y a quelques jours, insatisfaits des résultats obtenus par les élèves durant ce premier trimestre, ont remis en cause la qualité de la formation des nouveaux enseignants notamment mais aussi la durée du premier trimestre qu'ils estiment trop longue. Ainsi commentant les données rendues

publiques par le ministère de l'Education, Idir Achour, secrétaire général du Conseil des lycées d'Alger (CLA) : «les statistiques avancées sont correctes sauf que plus de 60% de ceux qui ont eu la moyenne ont échoué dans les matières principales, à savoir les mathématiques et les langues». «En plus de cela, poursuivra-t-il, ce sont des moyennes obtenues grâce aux notes de l'évaluation continue et devoirs, faisant que si on prend en considération les notes de composition uniquement, le taux donné peut être divisé par deux». En outre, considérant cette situation comme étant un «échec du système éducatif qui nécessite une refondation globale», il soulignera que «les évaluations scolaires

telles que faites aujourd'hui ne relèvent pas réellement le niveau des élèves, et que les futurs candidats au baccalauréat ne travaillent pas vraiment pour les notes puisqu'elles n'entrent pas en considération dans la réussite à l'examen du baccalauréat dans le cas où il venait à leur manquer des points pour le décrocher».

Quant au secrétaire général du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), Boualem Amou, estimant que «M^{me} la ministre est dans la contradiction», il dira qu'il «n'y a pas de quoi être fier de ces résultats car il y a seulement 20 jours, elle annonçait devant des députés que le niveau de nos élèves est faible». Et pour lui «ces résultats

LA QUESTION DU JOUR

Pour qui sonne le glas

Suite de la page une

Notons que c'était déjà là leur but depuis l'élection de Trump, il y a maintenant deux ans. Les démocrates détestant déjà au plus haut point l'idée de devoir le supporter deux autres années, celle qu'il puisse être réélu en 2020 n'est tout simplement pas envisageable pour eux. Non pas parce que cette éventualité n'est pas concevable en soi, mais parce qu'elle est proprement insupportable. Voilà pourquoi les deux années qui restent de ce premier mandat s'annoncent encore plus tendues que les précédentes. Pour les adversaires de Trump, plus que jamais sur le pied de guerre, la seule façon de s'assurer qu'il ne sera pas réélu, c'est qu'il ne soit pas même en mesure de se représenter, c'est donc qu'il faille le destituer avant 2020. Ils fondent tous leurs espoirs pour ce faire sur l'enquête du conseiller spécial Robert Mueller. Le problème, c'est que ce dernier n'est plus aussi protégé que du temps où Jeff Sessions était aux manettes de la Justice. Cela fait déjà quelque temps que Trump s'est débarrassé de lui. Il s'est même permis le luxe de ne pas limoger son vice-ministre, jusque-là l'homme le plus déterminé à le faire tomber. Ce qui montre assez que le rapport de force a évolué en sa faveur. Bref, tout semble indiquer que le début de la nouvelle année sera bien celle de la destitution, mais pas celle de Trump, celle de Mueller. Trump ne peut se permettre avec lui le luxe qu'il s'est permis avec Rod Rosenstein, le vice-ministre de la Justice, c'est-à-dire le garder. Il ne peut d'ailleurs envisager sa candidature pour 2020 avec cette épée de Damoclès toujours suspendue au-dessus de sa tête. Trump a affirmé plusieurs fois son droit de limoger Mueller. S'il ne l'a toujours pas fait, c'est bien sûr par crainte d'être accusé d'entrave à la justice. Mais maintenant qu'il s'est détaché de toutes ses entraves, qu'il n'y a plus personne pour le retenir, rien ne garantit plus aux démocrates qu'il ne va pas oser écarter celui sur lequel depuis le début tous leurs espoirs sont portés.

M. H.

restent insuffisants». De plus, ajoutera-t-il, «ces résultats ne reflètent nullement le vrai niveau de nos élèves car ils ont eu de bonnes moyennes dans les matières qui font appel à la mémorisation et non à l'intelligence et à l'analyse».

Lynda Naili

Regard

Différer le temps bureaucratique pour sauver l'économie

■ A chaque fois qu'on aborde la lancinante question du développement de l'économie algérienne, on en vient immédiatement à parler d'une économie libérée de sa dépendance des hydrocarbures qui puisse enfin s'exprimer dans d'autres secteurs et créneaux, comme si l'Algérie d'aujourd'hui ne vivait que de pétrole et de gaz et que toutes les activités humaines que les Algériens animent, au quotidien, depuis des décennies, étaient connectées directement aux énergies fossiles.

Par Filali H. Imène

Faut-il attendre qu'il n'y ait plus de gaz ni pétrole pour se rendre compte que la plus grande richesse de ce pays, ce sont ses femmes et ses hommes qui, chaque jour, au service du progrès et de la modernité, inventent le quotidien algérien, se déploient dans tous les domaines, s'expriment technologiquement, artisanalement, industriellement, commercialement, artistiquement, culturellement, culturellement, administrativement, digitalement, humainement, génialement... ?

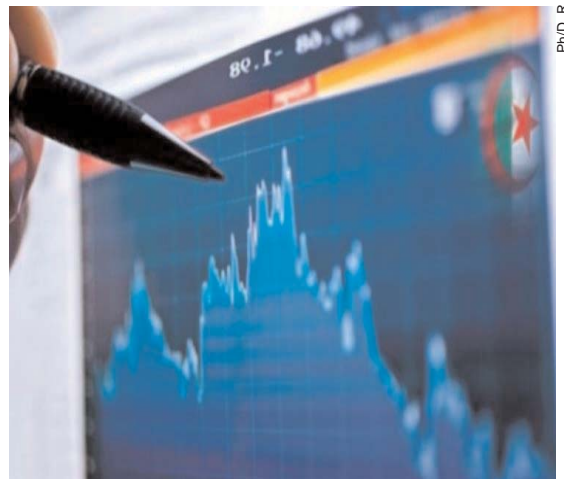
Si on se met à attendre ce que l'on se plaît à appeler l'après-pétrole, dans le jargon prospectiviste international, pour se rendre compte que l'Algérie et les Algériens vibrent d'un dynamisme inouï et qu'ils portent un potentiel économique et de croissance formidable, on risque d'attendre longtemps encore, manquant de se focaliser sur les véritables leviers de l'émergence algérienne dans tous les domaines, à savoir une jeunesse ambitieuse, up-to-date dans sa connexion à l'universel, et prête à en découdre avec la mondialisation pour arracher son ticket au sein de la communauté économique internationale. Quel déclic faut-il susciter pour qu'advienne cette foison de choses suscep-

tibles de fonder une émergence ?

Sans doute la fin de tous les obstacles bureaucratiques qui entravent la concrétisation de projets qui ont besoin d'immédiateté dans la réalisation, pourra-t-elle contribuer à favoriser la multiplication exponentielle des chances de réussite. Sans doute aussi que cette culture bureaucratique, connue de tous et inhibitrice du plus grand nombre par anticipation, révélera, par sa fin, à quel point un système de gestion économique peut faillir quand il commence par mobiliser ses arsenaux réglementaires pour endiguer la malveillance humaine, au lieu de les mobiliser pour favoriser le mouvement et la prospérité. Une économie libérée du

temps de l'administration pour être dans le temps du mouvement économique, dans le temps compétitif et dans le temps de la création des idées et des choses, est en mesure, à terme, de générer la synergie intersectorielle dans un pays qui n'attend que cela, qui a tout pour cela : un environnement politique démocratique, une justice de plus en plus spécialisée, une population instruite et formée dans sa majorité, des infrastructures enviables qui couvrent tous les domaines et tous les champs, une base industrielle moderne, des secteurs porteurs, un environnement géostratégique favorable, des moyens humains et financiers optimaux, etc.

Il est évident qu'en éliminant



Ph/D. R.

le temps administratif du mouvement économique, on n'éli-

mine pas la gestion administrative de l'économie, mais on diffère celle-ci à un temps ultérieur qui ne soit pas celui d'avant la naissance, mais plutôt celui de l'après-lancement, qui donne toutes ses raisons à une gestion, car il ne sert à rien de gérer administrativement et fiscalement des entreprises mort-nées, alors qu'il est judicieux de gérer celles qui se sont lancées et qui portent la promesse d'une pérennité administrative et fiscale. F. H. I.

Accidents de la circulation

53 morts et 1 193 blessés en une semaine

Cinquante-trois personnes ont trouvé la mort et 1 193 autres ont été blessées dans 1 024 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 16 au 22 décembre au niveau national, selon un bilan hebdomadaire de la Protection civile rendu public hier. Le bilan le plus

lourd a été enregistré dans la wilaya d'El Bayadh avec 11 personnes décédées et 20 autres blessées suite à 11 accidents de la route, note la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 835 interventions pour l'extinction de

523 incendies urbains, industriels et autres. Les éléments de la Protection civile ont effectué également 5 377 interventions durant la même période pour l'exécution de 4 697 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.

Amine Y.

Tizi ouzou

Livraison du stade de 50 000 places fin du premier trimestre 2019

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a annoncé, lundi, la livraison du nouveau stade de 50 000 places de Tizi ouzou vers la fin du premier trimestre 2019. Le ministre qui inspectait le chantier a exprimé sa satisfaction pour le

taux d'avancement des travaux «appréciable». Pour le ministre, le chantier avance d'une manière continue avant de rappeler que le coût du projet est de 5 000 milliards de centimes. Cela dénote, selon Hattab, l'importance accordé par le gouvernement

à cette infrastructure sportive qu'il a qualifiée de «perle». Le ministre a relevé les efforts consentis par les autorités locales par un meilleur suivi du chantier pour sa livraison.

H. M.

Cambriolage de magasins à Béjaïa

Deux années de prison ferme pour un malfaiteur

«Un malfaiteur auteur de plusieurs vols de magasins au centre-ville a été arrêté par les agents de la police judiciaire de la 5^e sûreté urbaine de Béjaïa au cours de la semaine dernière», a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Il s'agit de H.H. 43 ans, natif de Béjaïa. Le malfaiteur a

cambriolé cinq magasins et dérobé plusieurs objets dont des téléphones mobiles, des sommes d'argent, etc. «La police a agi suite aux dépôts de plaintes des victimes pour vol», souligne notre source. L'individu utilise la ruse pour dérober les magasins. Son mode opératoire : il pénètre dans un magasin et

se renseigne sur les marchandises et profite de l'absence du propriétaire quelques instants notamment, dans l'arrière-boutique, il s'empare des téléphones et de l'argent se trouvant dans la caisse et disparaît rapidement. La police a réussi à l'identifier et l'arrêter. Un dossier pénal a été élaboré à son

encontre pour vol de magasins, et il a ensuite été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa qui l'a convoqué pour une comparution immédiate. «Le malfaiteur a été condamné à deux années de prison ferme et une amende de 10 millions de centimes», ajoute-t-on. H. C.

Vol avec agression et violence

Un repris de justice dans les mailles de la police

«Les éléments de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Kherrata ont arrêté l'auteur du vol avec violence d'un sexagénaire», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La victime, un homme âgé de 66 ans, a déposé plainte pour vol et agression au moyen

d'un couteau. Il a bénéficié de 15 jours de repos suite à ses blessures. «L'individu s'est emparé du portefeuille de la victime en le blessant et blessant d'autres personnes qui ont tenté de lui venir en aide avant de disparaître dans la nature, notamment dans une forêt mitoyenne, lieu où il mena-

ce tous les gens qui s'y aventurent», précise la même source. L'individu a été arrêté par la police dans un ravin près du lieu-dit El-Aouadar. Il s'agit de N.S. âgé de 25 ans, natif de Kherrata et ayant des antécédents judiciaires. Les policiers ont découvert des taches de sang de la

victime sur son pantalon. Un dossier pénal a été élaboré à l'encontre de l'individu pour «vol et agression avec un couteau». Présenté devant le procureur de la République, il a été convoqué pour comparution immédiate et a été placé sous mandat de dépôt. H. C.

Aéroport Abane-Ramdane Un binational arrêté pour possession de drogue

UN BINATIONAL portant les initiales de Y. M. 27 ans a été arrêté par les agents de la police des frontières de l'aéroport Abane-Ramdane de Béjaïa pour possession de drogue. «Les policiers ont découvert lors de la fouille au corps des morceaux de drogue qu'il a dissimulés dans une petite poche de son pantalon», souligne la cellule de communication de la sûreté de wilaya. L'individu s'appretait à quitter le territoire national en direction de Marseille avant d'être repéré par les agents de la PAF. Transféré aux autorités judiciaires compétentes, «il a éclopé de deux mois de prison ferme et une amende de 25 000,00 DA», précise-t-on. H. C.

Républicains et démocrates se rejettent la responsabilité

Etats-Unis : impasse budgétaire, chute de Wall Street

■ *Républicains et démocrates se rejettent la responsabilité de l'impasse budgétaire ou «shutdown», qui a provoqué la fermeture partielle des administrations américaines et la chute de Wall Street lundi, à la veille des fêtes de fin d'année, selon les médias.*

Par Amel B.

Turbulences financières, paralysie d'une partie des administrations américaines, limogeage choc du ministre américain de la Défense : les démocrates ont accusé lundi le président Donald Trump d'avoir plongé les Etats-Unis dans «le chaos» à la veille des fêtes de fin d'année, alors qu'aucune issue immédiate au «shutdown» ne se dessinait. Le «shutdown» affecte de nombreux ministères et quelque 800 000 fonctionnaires. Ce blocage touche la Sécurité intérieure – qui gère justement les frontières – la police fédérale, les Transports, le Trésor mais aussi l'Intérieur, qui supervise les parcs nationaux. C'est le cas du Mall, grande étendue verte au cœur de Washington, où des poubelles débordaient lundi, constataient des médias. Depuis vendredi minuit, républicains et démocrates se rejettent la responsabilité



P.H.D.R.

de l'impasse budgétaire ou «shutdown». La pierre d'achoppement : le financement d'un mur à la frontière mexicaine que promet Donald Trump depuis sa campagne présidentielle en 2016 et auquel s'opposent farouchement les démocrates. «C'est la veille de Noël et le président Trump plonge le pays dans le chaos», ont accusé Nancy Pelosi, chef des démocrates à la Chambre des représentants, et Chuck Schumer, son homologue au Sénat. «La Bourse plonge tandis que le président mène une guerre personnelle contre la Réserve fédérale, juste après avoir limogé son ministre de la Défense», ont-ils asséné dans un communiqué commun. Lundi soir, le président Trump a confirmé que rien n'avait pour l'heure

changé concernant la paralysie partielle des administrations fédérales. «Rien de nouveau sur le shutdown. Nous avons besoin de davantage de sécurité à la frontière», a-t-il dit à la Maison-Blanche. «Nous sommes déjà en train de construire et de rénover plusieurs kilomètres de mur, dont certains sont achevés. Les démocrates doivent mettre fin au shutdown et achever le financement !», avait-il plus tôt tonné sur Twitter. M. Trump a décidé à cause du «shutdown» de rester à Washington plutôt que de passer les fêtes comme prévu dans sa résidence de Floride, publiant une avalanche de tweets pour justifier sa politique. Alors que l'incertitude pèse sur les perspectives de croissance de la première économie du monde et que Wall Street

a encore chuté lundi, il a notamment épinglé la Banque centrale américaine (Fed), «seul problème» de l'économie des Etats-Unis, a-t-il dit. Le président a également évoqué le départ de son ministre de la Défense, le général Jim Mattis, dont l'annonce en fin de semaine dernière, après celle du retrait prochain des troupes américaines en Syrie, a surpris les alliés des Etats-Unis. Donald Trump a aussi ironisé sur les médias parlant de son isolement. «Je suis tout seul (pauvre de moi) à la Maison-Blanche en attendant que les démocrates reviennent et passent un accord sur la Sécurité à la Frontière dont on a désespérément besoin», a-t-il tweeté. Les démocrates ont proposé de renouveler, dans le budget 2019, une enveloppe de plus d'un mil-

liard de dollars pour financer des barrières et d'autres mesures de contrôle à la frontière avec le Mexique. Mais pas question d'allouer cinq milliards au «mur» uniquement voulu par Donald Trump pour satisfaire, affirment-ils, sa base. «Tant que le président est guidé par les ultra-conservateurs, il est dur de voir comment il pourrait présenter une solution qui pourrait passer à la fois la Chambre et le Sénat», ont souligné Nancy Pelosi et Chuck Schumer. Les républicains détiennent jusqu'au 3 janvier la majorité au Congrès américain, mais ils ont besoin de 60 voix – et donc de votes démocrates – au Sénat pour passer les lois budgétaires. Or tout compromis doit au final être validé par Donald Trump. **A. B./Agences**

Bourse de Tokyo

Le Nikkei en chute de plus de 5% à mi-séance

L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo chutait de plus de 5% à la pause de la mi-journée, après un week-end prolongé et un plongeon de Wall Street face aux incertitudes à Washington et la chute des prix du pétrole. L'indice décrochait de plus de 1 000 points (-5,05%) à 19 147,45 points à 11h30 (02h30 GMT). Il était tombé un peu plus tôt à 19 138,88 points, son niveau le plus bas depuis avril 2017. Dans le même temps, l'indice élargi Topix de

tous les titres du premier tableau perdait 4,99% (-74,27 points) à 1 413,92 points. Sur le volet des changes, le yen, valeur refuge, se renforçait nettement, ce qui dessert les actions de groupes exportateurs japonais : le dollar valait ainsi 110,16 yens en fin de matinée, contre 111,44 yens vendredi à la fermeture de la place tokyoïte, tandis que l'euro chutait à 125,70 yens, contre 127,67 yens. La Bourse de New York a fortement flanché lundi, son indice

vedette, le Dow Jones Industrial Average, dévissant de 2,91%, la chute la plus importante de son histoire une veille de Noël. Les investisseurs sont très fébriles depuis début octobre, devant les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine et la remontée jugée trop rapide des taux d'intérêt. Or le président américain Donald Trump a contribué ces derniers jours à accentuer leur nervosité. Agacé par la décision de la Banque centrale améri-

caine d'augmenter une nouvelle fois les taux la semaine dernière, il a tempêté lundi contre l'institution, affirmant dans un tweet : «Le seul problème de notre économie, c'est la Fed». Le secrétaire au Trésor Steven Mnuchin a de son côté annoncé dans un communiqué dimanche avoir eu des discussions individuelles avec les patrons des six principales banques américaines, «ce qui a causé des inquiétudes sur les marchés», a commenté dans une

note Toshiyuki Kanayama, analyste chez Monex. Autre motif d'anxiété pour les marchés financiers, la paralysie d'une partie des administrations américaines et le limogeage choc du ministre américain de la Défense, le général Jim Mattis. A tous ces éléments, vient s'ajouter la dégringolade des cours du pétrole, les investisseurs restant sceptiques face aux promesses de l'Opep et s'inquiétant des turbulences économiques. **M. Y./APS**

Russie

Le PIB atteindra une croissance d'1,3% en 2019

Le ministre russe du Développement économique, Maxim Orechkin, a indiqué que l'économie russe devrait connaître un début d'année difficile en 2019, mais atteindra cependant comme prévu une croissance d'1,3% sur l'ensemble de l'année. «La période la plus difficile en termes de dynamique économique sera le début de

l'année 2019... La deuxième moitié de l'année sera plus positive, et l'année 2019 devrait globalement nous permettre d'atteindre le taux de croissance prévu du PIB, soit 1,3%», a-t-il déclaré dans une interview accordée à la chaîne Russia-24. Le ministre a souligné que l'économie russe faisait face à de nombreux défis aussi bien domestiques qu'inter-

nationaux. D'un point de vue extérieur, le ralentissement de l'économie mondiale a entraîné une situation globalement austère, une forte volatilité du marché des commodités et une baisse générale de la demande des produits d'exportation russes. L'augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 18 à 20% l'an prochain va entraîner une

baisse de la consommation. Les mesures prises par la banque centrale pour réduire les risques de pression inflationniste tendront également à exercer une influence contraignante sur les dynamiques économiques et sur les prêts au début de l'année 2019. Selon les dernières données disponibles, les prêts aux entreprises ont déjà commencé à

baïsser, un phénomène qui affectera encore les dynamiques économiques début 2019, a déclaré M. Orechkin. Le président russe Vladimir Poutine a indiqué jeudi, au cours de sa conférence de presse annuelle, que la croissance du PIB de la Russie devrait atteindre 1,8% en 2018, et dépasser les 3% en 2021. **R. E.**

Souk Ahras / Barrage de Foug El Khanga

Baisse des surfaces irriguées à cause de la diminution du volume d'eau

■ La diminution du volume d'eau du barrage de Foug El Khanga (156 millions m³) de la wilaya de Souk Ahras à 39 millions m³ a provoqué une baisse des superficies agricoles irriguées, a révélé un cadre de la direction des services agricoles.

Par Zineddine L.

«**L**es surfaces agricoles irriguées dans la wilaya, qui dépassaient les 7 286 hectares en 2017, ont diminué à 6 825 hectares», a précisé le chef de service de l'irrigation à la DSA, Mabrouk Senani, ajoutant que les surfaces irriguées sont réparties sur 4 420 ha réservés aux légumes, 1 945 ha consacrés aux arbres fruitiers, 365 ha pour les fourrages et 95 ha pour la tomate industrielle. Selon le responsable, la vague de sécheresse enregistrée ces dernières années dans cette région, le transfert d'une partie de l'eau du barrage de Foug El Khanga, destiné à l'irrigation du

périmètre agricole (Sédrata-Bir Bouhouche-Zouabi), pour alimenter en eau potable le chef-lieu de wilaya et huit autres localités, et la baisse du volume d'eau du barrage d'Ain Dalia (76 millions m³) qui alimentait la wilaya à raison de trois millions m³, sont des facteurs ayant provoqué la diminution des surfaces irriguées. Il a indiqué également que le système d'irrigation d'appoint de divers types de céréales (blé dur et tendre, orge et avoine) n'a pas été appliqué la saison agricole récente à cause du manque d'eau. Plusieurs systèmes d'irrigation sont utilisés par les fellahs de la région de Souk Ahras, dont l'irrigation gravitaire qui concerne une surface



d 1 820 ha, le système de goutte à goutte (1 376 ha) et celui de l'arrosage qui cible une superficie de 2 600 ha, a-t-on souligné. Les responsables locaux de ce secteur œuvrent pour l'augmentation des surfaces irriguées par le système d'irrigation d'appoint

des céréales, considérées comme une culture stratégique qui assure la sécurité alimentaire du pays pour atteindre d'ici fin 2019, environ 8 500 ha, dont 1 500 réservés aux céréales, a affirmé la même source. A signaler que la wilaya de Souk Ahras dispose de nombreux périmètres

d'irrigation agricole à l'instar de ceux des localités de Tiffetch (328 ha), du lieudit Bettoum à Taoura et de celle de Sidi Fredj en plus de 15 retenues collinaires à l'image de celles situées dans les communes de Bir Bouhouche et de Sidi Makhlouf. Z. L./APS

El Tarf / Commune de Ramel Souk

Une vingtaine de projets de développement en cours de réalisation

Une vingtaine de projets de développement sont en cours de réalisation dans la commune frontalière de Ramel Souk, relevant de la daïra d'El Kala (wilaya d'El Tarf), a indiqué le président de l'assemblée populaire communale de cette collectivité locale. Ces projets de développement, dont 9 sont inscrits au titre des programmes communaux de développement (PCD) de l'année 2018, destinés à l'amélioration du cadre de vie de la population, portent essentiellement sur cinq opérations de prise en charge des points noirs

et des raccordements aux réseaux d'assainissement à Oued Hout et Ramel Souk, pour un montant de près de 6 milliards de dinars, a précisé à l'APS Abdelnafaâ Souab. M. Souab a également fait état de travaux en cours pour le revêtement d'un stade de proximité et l'aménagement extérieur du stade communal, destinés à l'encouragement de la pratique sportive, pour un montant de 67 millions de dinars, ainsi que deux autres opérations de réhabilitation de 2 km de chemins communaux et 7 km situés sur la

RN 44. Le président de l'assemblée populaire communale de Ramel Souk, a fait état, par ailleurs, de la réalisation de deux réservoirs, l'un de 500 m³ au niveau de Oued Hout et un autre de 300 m³ à Ramel Souk, d'un montant global de 34 millions de dinars, dans le cadre du fonds commun des collectivités locales (FCCL). Cette collectivité a en outre bénéficié au titre du PSD (programme sectoriel de développement), d'une opération de rénovation des conduites d'eau potable et de travaux de raccordement au réseau de gaz naturel

au profit de cinq sites d'habitats ruraux, a-t-il ajouté. La commune a également bénéficié récemment d'une polyclinique au profit des 7 000 habitants environ que comptent les villages de Ramel Souk et Oued Hout, et leurs quatre mechtas (Dar Allouche, Zeraïbia, Tbaïbia et Oued El Hout), a-t-il rappelé. La réalisation d'un CEM à Oued El Hout qui mettrait fin aux allées et venues sur 7 km que doivent quotidiennement effectuer les élèves pour aller à l'école, ainsi que le renforcement des quotas réservés à l'habitat rural et le

soutien à l'agriculture par la création de retenues collinaires et de pépinières font également partie des projets proposés pour répondre aux attentes de la population de cette commune frontalière, a précisé cet édile.

Anissa H.

Saïda Remise des clés de 1 200 logements publics locatifs

L'OPÉRATION de remise des clés de 1 200 logements publics locatifs (LPL) a été lancée à Saïda, a annoncé le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière. L'opération de remise des clés de ces nouveaux logements, situés à Hai Boukhars, se poursuivra durant trois jours, a indiqué Mohamed Halimi. Une autre opération de remise des clés de 1 024 logements de type LPL à Hai colonel Lotfi, au chef-lieu de wilaya, sera lancée la semaine prochaine, a-t-il ajouté. Des opérations similaires concernant 620 logements LPL sont programmées dans les daïras de Sidi Boubekeur, Youb et Ouled Brahim, a précisé le responsable. Le directeur de l'OPGI a rappelé que la wilaya de Saïda a bénéficié d'un quota global de 24 000 logements LPL, dont 5 200 ont été distribués et le reste est en cours de réalisation

R. R.

Oran

La nouvelle aérogare internationale opérationnelle avant l'été prochain

La nouvelle aérogare internationale d'Oran «Ahmed-Benbella» sera opérationnelle avant l'été prochain, a annoncé lundi le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane. «La nouvelle aérogare internationale d'Oran sera opérationnelle avant l'été prochain. Dès la saison estivale, les passagers auront le loisir d'apprécier cette infrastructure moderne», a déclaré le ministre, à la presse, à l'issue d'une visite qu'il a effectuée sur site. Le premier responsable du secteur a assuré que les travaux de ce projet d'importance enre-

gistrent un taux d'avancement de plus de 80%. Le ministre a exhorté les gestionnaires de l'entreprise Cosider, qui réalise ce projet, à exiger des sociétés sous-traitantes un planning de travail semaine après semaine, et de leur imposer, en cas de défaillance, des pénalités de retard. Selon le ministre, il ne reste que l'installation des équipements, dont une partie sera livrée très prochainement, comme les escaliers mécaniques et les ascenseurs, ainsi que d'autres travaux secondaires nécessitant un traitement particulier. Des explications sur l'avancement des

travaux du parking avions avaient été données au ministre, lors de sa visite au nouveau terminal, achevé à 100%, et réceptionné provisoirement la semaine passée, selon le représentant de la Société d'assistance, de technologie, d'ingénierie et de la main-d'œuvre (Setam). La nouvelle aérogare internationale «Ahmed-Benbella» aura une capacité de traitement de 3,5 millions de passagers par an, extensible à 6 millions. Elle dispose d'un parking à étages de 1 200 places. L'ouvrage est alimenté en énergie solaire. N. T.

Constantine

Près de 30 000 lapins produits en 2018

Une production de près de 30 000 lapins a été enregistrée dans la wilaya de Constantine au titre de l'année 2018 contre 20 000 durant l'année précédente, a-t-on appris du président de l'association Cirta des éleveurs de lapins de Constantine, Khaled Barkat. S'exprimant en marge d'une exposition dédiée à la cyniculture, organisée au palais de la culture Mohamed-Laid-El-Khalifa, par cette association en coordination avec la

direction des services agricoles, M. Barkat a révélé que la production de la filière cynicole de la wilaya de Constantine a connu un saut qualitatif, soulignant les vertus nutritionnelles du lapin, en sus de sa peau utilisée comme fourrure. Cette hausse de la production est essentiellement due à l'accroissement du nombre d'éleveurs de lapins domestiques agréés à travers la wilaya qui est passé de 5 à 9 éleveurs en l'espace d'un an, a-t-il expli-

qué. Le directeur des services agricoles, Yacine Ghediri, et l'inspecteur vétérinaire de la DSA, Mourad Benameur, ont pour leur part souligné l'importance pour les éleveurs de créer de petits abattoirs dédiés à cette filière, loin des zones d'agglomérations et qui répondent aux normes sanitaires en vue de baisser les coûts de production et établir la traçabilité et la provenance de la viande.

APS

Cause sahraouie 2018

Relance des négociations et victoires diplomatiques, Rabat face à la pression de l'ONU

■ L'année 2018 s'achève sur une percée diplomatique très significative dans le dossier du Sahara occidental, avec les négociations de Genève sous l'égide de l'ONU, marquées par l'engagement sérieux du Maroc et du Front Polisario, à relancer et à poursuivre les pourparlers pour régler le conflit.



Par Farid M

Rabat ayant maintenu le statu quo, se voit confronté au droit international pour l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. Trop longtemps restée au point mort, un vent nouveau souffle sur la question sahraouie, grâce aux efforts de l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Kohler, qui a réussi à réunir les parties en conflit, le Front Polisario et le Maroc, autour de la table des négociations, en présence de l'Algérie et la Mauritanie, en tant qu'Etats voisins. Une première, depuis les pourparlers de Manhasset 2012, et ce conformément à la résolution 2414 du Conseil de sécurité pour la relance des négociations directes sans pré-conditions. Ce rendez-vous, est «un premier pas vers un processus renouvelé de négociations en vue de parvenir à une solution juste, durable et mutuellement acceptable qui

permette l'autodétermination du peuple sahraoui», et atteste du sérieux et de la bonne volonté du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, pour le règlement du conflit, en faisant de ce dossier une priorité de son mandat depuis sa prise de fonction en 2017, ouvrant ainsi la voie à une nouvelle rencontre début 2019.

Riche en victoires diplomatiques face aux manœuvres marocaines

Au cours de l'année 2018, organisations et associations internationales se sont mobilisées pour défendre le droit du peuple sahraoui à décider de son avenir à travers un référendum d'autodétermination, comme le stipulent les résolutions onusiennes et la légalité internationale après plus de quarante ans de lutte pour la souveraineté nationale. Cet élan a été appuyé par les Etats d'Afrique et

d'Amérique latine ainsi que les instances juridiques et politiques à travers le monde, appelant à un dialogue devant conduire à une solution qui respecte la volonté du peuple sahraoui. Si certains gouvernements européens tentent de contourner la légalité internationale, pour des raisons d'intérêts économiques», plusieurs députés et militants de cause sahraouie, s'étaient élevés, contre l'attitude des pays de l'UE, notamment la France et l'Espagne quant à l'exploitation illégale des ressources naturelles, ce qui constitue un «soutien à l'occupant marocain». Au plan onusien, l'année écoulée reste marquée par la levée du blocage dressé sur la voie du processus de règlement, et une nouvelle dynamique a été apportée par le Conseil de sécurité, qui a prolongé à deux reprises (avril et octobre 2018), pour une durée de six mois uniquement le mandat de la Mission de l'Onu pour l'organisation du référen-

dum au Sahara occidental (Minurso).

Une durée de mandat (6 mois au lieu d'une année) positivement accueillie, après des tentatives marocaines et françaises pour maintenir la durée habituelle (1 an).

Une telle décision, confirme selon les observateurs, la volonté de l'ONU à accélérer le règlement du conflit à travers une solution qui pourvoit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Sur le plan juridique, le rejet de la souveraineté du Maroc sur les territoires et les eaux y adjacentes du Sahara occidental occupé a été conforté en 2018, par les décisions des tribunaux africain et européen, notamment celle de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), du 27 février 2018, portant sur l'accord de pêche (UE-Maroc), mais aussi la décision de la Haute Cour sud-africaine dans l'affaire de la cargaison du phosphate transportée par le navire NM Cherry Blossom, statuant que la République arabe sahraouie démocratique (RASD) est le «propriétaire» de la cargaison.

Mieux encore, l'accord aérien entre l'UE et le Maroc a également été jugé par le tribunal européen sans application au territoire du Sahara occidental et à son espace aérien, confirmant, une nouvelle fois, le statut séparé et distinct terrestre, maritime et aérien du Sahara occidental. Durant la même année, au Sommet de l'Union africaine (UA) tenu à Nouakchott, le Maroc a appris à ses dépens l'attachement de l'UA aux droits du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, après la «décision historique» de créer un mécanisme africain pour trouver une solution au conflit entre la RASD et le Maroc, marquant ainsi un tournant dans le traitement du dossier et le

début du «compte à rebours pour l'occupation marocaine».

Le Maroc face à la lassitude internationale

Mis au pied du mur, le régime marocain a tenté à duper l'opinion publique et à «saper» les efforts visant le règlement du conflit, tombant dans des contradictions, notamment lorsque le roi Mohammed VI a souligné dans un récent discours, l'engagement de Rabat à soutenir les efforts de l'ONU, mais fixe, en contrepartie, des conditions et des références, non reconnues, comme préalable au règlement du conflit, ainsi qu'à travers son affirmation de l'engagement dans le cadre de l'UA alors qu'il s'oppose au retour du bureau de l'Organisation panafricaine à Laâyoune occupée pour coopérer avec la Minurso. Par ailleurs, le Maroc, qui maintient la politique de la fuite en avant depuis plus de dix ans pour échapper au référendum, a continué à violer les droits du peuple sahraoui, en pillant les ressources naturelles, de ce territoire, inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non-autonomes, donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux. Cependant, si Rabat a œuvré à maintenir jusqu'à maintenant le statu quo, l'Onu et les Etats-Unis ont exprimé leur lassitude, mettant en cause la raison existentielle de la Minurso qui ne parvient pas à organiser le référendum d'autodétermination, promis au peuple sahraoui, mission fondamentale pour laquelle elle a été créée en 1991.

F. M. / APS

Libye

Le ministère des Affaires étrangères visé par une attaque «terroriste»

Au moins une explosion et des coups de feu ont été entendus hier matin dans l'enceinte du ministère des Affaires étrangères à Tripoli, la capitale libyenne, selon des témoins et les médias locaux. La chaîne de télévision officielle du gouvernement d'union nationale (GNA) évoque une attaque «terroriste». La même source, qui cite des sources au sein des ministères des Affaires étrangères et de l'Intérieur, l'attaque a été perpétrée par plusieurs «assaillants terroristes». Des colonnes de fumée étaient visibles au-dessus du bâtiment, d'après des témoins cités par les médias.

Les corps des chrétiens éthiopiens tués par Daech en 2015 retrouvés

Les dépouilles de 34 Ethiopiens exécutés en Libye par le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) en 2015 ont été découvertes dans un charnier dans l'ancien bastion du groupe ultra-radical, dans le nord du pays, a annoncé une antenne du ministère de l'Intérieur. L'EI avait diffusé en avril 2015 une vidéo qui menaçait les chrétiens en montrant l'exécution par des terroristes en

Libye d'une trentaine d'hommes présentés comme des «fidèles» de «l'Eglise éthiopienne ennemie». Taha Hadid, porte-parole de la Force de protection de Syrie, a indiqué que les corps avaient été découverts dimanche dans une ferme près de Syrte, dans le nord de la Libye.

«Selon le bureau du procureur général, ces dépouilles appartiennent aux Ethiopiens exécutés» par l'EI à Syrte, a-t-il ajouté. Le charnier a été retrouvé grâce aux aveux de terroristes de l'EI faits prisonniers lors de la prise de Syrte par les forces loyales au gouvernement d'union nationale (GNA), a précisé la Direction de la lutte contre

le crime organisé à Misrata (200 km à l'est de Tripoli) dans un communiqué. «Les corps seront rapatriés en Ethiopie une fois les procédures (...) terminées», selon le communiqué. Située à 450 kilomètres à l'est de Tripoli, Syrte était devenue en 2015 le bastion de l'EI en Libye avant d'être conquise en décembre 2016 par les forces du GNA aidées des milices de la ville de Misrata. Les dépouilles de 21 chrétiens coptes exécutés en 2015 dans les mêmes circonstances par l'EI avaient été retrouvées en 2017 près de Syrte. Mais leur rapatriement en Egypte n'a été effectué qu'en mai 2018.

S. A.

Tunisie Affrontements nocturnes à Kasserine, six sécuritaires blessés

SIX agents de sécurité ont été blessés, lors des affrontements nocturnes dans le gouvernorat de Kasserine, dans le sillage de la mort du journaliste photographe, Abderazzak Zergui, par immolation par le feu, a annoncé hier le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Sofiene Zaâg. Des manifestants ont jeté des pierres contre les unités d'intervention, fermé les routes en brûlant des pneus, a précisé Zaâg, signalant que plusieurs protestataires ont été arrêtés.

R. M.



Iran

Au-delà des sanctions, l'économie souffre de maux endémiques

■ Le gouvernement iranien a dévoilé hier le budget 2019 dans un pays où l'économie souffre de maux profonds qui ne sont pas uniquement le fait des sanctions économiques rétablies par les Etats-Unis.

Par Ros C.

Le rial iranien a perdu environ la moitié de sa valeur depuis l'annonce en mai par le président américain Donald Trump du retrait de Washington de l'accord international de 2015 limitant le programme nucléaire de Téhéran, suivie du rétablissement de sanctions économiques. Cette situation a entraîné une hausse des prix et bloqué la plupart des investissements étrangers que le président iranien Hassan Rohani espérait attirer. Le Fonds monétaire international (FMI) prédit désormais une contraction de 3,6% de l'économie iranienne en 2019. Mais ces maux économiques sont bien antérieurs aux sanctions, relèvent des analystes. «Criblé d'actifs fictifs et de prêts non performants, le secteur bancaire représente le plus grand problème du pays», affirme l'économiste iranien Mohammad Mahidashti. Sous la présidence de Mahmoud Ahmadinejad (2005-2013), les banques avaient accordé des prêts importants sans se préoccuper de la capacité des bénéficiaires à les rembourser.



Ph. > D. R.

En mars, la commission économique du Parlement a affirmé que des prêts d'un montant de 27 milliards de dollars (24 milliards d'euros) faisaient l'objet d'un défaut de paiement. A cours de fonds, les banques ont désespérément tenté d'attirer de nouveaux dépôts en offrant des taux de rémunération très élevés

à 30% voire plus. Si cela leur a initialement permis de renflouer leurs réserves, ces taux exorbitants ont fragilisé encore plus leur situation financière. M. Rohani a récemment affirmé que les banques privées «en mauvaise santé» étaient maintenues à flot par des emprunts permanents à la Banque centrale. L'essoufflement en 2013 d'un boom de la construction a laissé ces banques avec nombre de biens immobiliers invendables sur les bras. «Nous avons près de deux millions de maisons vides en Iran. Il n'y a simplement plus de demande», affirme Narges Darvish, professeur d'économie à l'Université Alzohra à Téhéran. Mais le gouvernement ne veut pas laisser

tomber le secteur bancaire, craignant une réaction négative de la population après les manifestations de 2017 provoquées notamment par l'effondrement de prêteurs douteux. Le rétablissement des sanctions américaines n'est pas non plus la seule cause de la dévalorisation du rial. En septembre, le gouverneur de la Banque centrale, Abdolnasser Hemmati, a pointé «une croissance éffrayante de la masse monétaire». Selon l'institution, le volume de liquidités circulant dans l'économie iranienne a augmenté de 24% par an ces quatre dernières années. Face au manque d'opportunités d'investissements rentables et sûres dans leur pays, les Iraniens ont souvent décidé de convertir leurs rials en dollars. Quand le spectre du retour des sanctions s'est fait plus menaçant début 2018, accentuant la dépréciation du rial, le gouvernement a réagi de manière désastreuse, estime l'économiste Mousa Ghaninezhad. «Ils (les gouvernants) prétendent croire au libre marché mais ils n'ont aucune stratégie cohérente», affirme-t-il à l'AFP. En avril, le gouvernement avait ainsi instauré un taux de change fixe par rapport au dollar (1 dollar américain pour 42 000 rials) et ordonné la fermeture des bureaux de change, provoquant un sentiment de panique. Quelques mois plus tard, Téhéran a reconnu son erreur, rouvert les bureaux de change et licencié le gouverneur de la Banque centrale. Les autorités

ont aussi poursuivi des dizaines de personnes accusées d'avoir profité de la situation pour spéculer et au moins trois hommes d'affaires ont été exécutés depuis octobre. Mais le mal était fait pour le rial. Les importations sont aujourd'hui largement plus coûteuses qu'auparavant et plus difficiles à effectuer en raison des sanctions. Conséquence : le prix des denrées alimentaires a augmenté de près de 56% entre novembre 2017 et novembre 2018, selon la Banque centrale. Le fort contrôle de l'Etat sur l'économie, directement ou par l'intermédiaire d'actionnaires majoritaires liés au gouvernement ou à l'armée, accentue le manque de dynamisme de l'économie et l'étouffement du secteur privé, notent des analystes. Selon l'économiste Ehsan Soltani, les industries contrôlées par l'Etat – comme la sidérurgie ou la pétrochimie – bénéficient d'énormes subventions (environ 35 milliards d'euros) chaque année via des réductions sur les prix du carburant et de l'électricité. Mais elles ne génèrent guère de bénéfices ni d'emplois. Avec le retour des sanctions, les investissements étrangers tant espérés par le secteur privé ne se sont pas concrétisés. En attendant, le ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif a déploré que les efforts des autorités pour encourager la transparence financière se heurtaient à l'opposition de certains groupes d'intérêts bien établis. R. C.



Points chauds

Divorce

Par Fouzia Mahmoudi

Si Theresa May, la Cheffe du gouvernement britannique, vit des moments difficiles alors qu'elle a du mal à vendre l'accord qu'elle a arraché à l'UE à sa classe politique, elle peut néanmoins compter sur le soutien royal. En effet, la reine Elizabeth II a profité cette semaine de son traditionnel discours de Noël pour appeler les Britanniques, très divisés sur le Brexit, à faire preuve de «respect» les uns envers les autres. «Même si les différences les plus profondes nous séparent, traiter autrui avec respect, comme un être humain, est toujours un bon premier pas», a déclaré la souveraine de 92 ans dans cette allocution enregistrée, diffusée le 25 décembre. Tenue à son devoir de réserve, la reine observe une stricte neutralité sur le plan politique, et son discours de Noël, non visé par le gouvernement contrairement à ses autres interventions, est l'une des rares occasions pour elle d'exprimer publiquement ses opinions personnelles. Si Elizabeth n'évoque pas directement le Brexit, la presse britannique voit dans ses mots une «référence voilée» à la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, prévue le 29 mars. Plus de deux ans après le référendum du 23 juin 2016, la société britannique est toujours traversée par de profondes divisions sur l'opportunité et les modalités de cette séparation historique qui mettra fin à une union nouée en 1973. La Première ministre conservatrice Theresa May est, certes, parvenue à conclure avec les dirigeants des 27 autres pays de l'UE un accord sur les conditions du divorce. Mais le Parlement britannique n'a pour l'instant pas validé ce traité, faisant peser de lourdes incertitudes sur l'ensemble du processus. Signe du climat de tension régnant au Parlement, le chef de l'opposition travailliste Jeremy Corbyn s'est attiré la semaine dernière les foudres des députés conservateurs, accusé d'avoir murmuré les mots «femme stupide» à l'adresse de Theresa May. Cette dernière a elle aussi adressé à ses compatriotes un message d'unité, dans un texte publié dans le tabloïd «Daily Express». Les Britanniques, dit-elle, doivent «dépasser» leurs différends sur le Brexit et se «concentrer sur ce qu'ils peuvent faire ensemble». «Plus vite les députés se mettront d'accord sur un bon accord du Brexit, plus vite nous pourrions nous attaquer aux autres problèmes et bâtir un pays qui fonctionne pour tous», assure-t-elle. Reste à savoir si les messages de May et de la reine seront entendus et s'ils seront l'occasion, bien que cela est bien probable, d'un apaisement à l'endroit du Brexit qui continue de diviser l'opinion britannique. F. M.

Israël

Netanyahu remettra son poste en jeu lors de législatives anticipées en avril

Des législatives anticipées auront lieu en avril prochain en Israël, un scrutin pour lequel le Premier ministre, Benjamin Netanyahu, au pouvoir depuis près de dix ans, est donné favori en dépit de récentes critiques sur sa politique à Gaza et ses ennuis judiciaires. Les législatives devaient normalement se tenir en novembre 2019, mais la décision de dissoudre le Parlement a été prise par esprit «de responsabilité en matière budgétaire» et pour l'intérêt de la Nation, ont indiqué dans un communiqué l'ensemble des partis de la majorité, dont le Likoud (droite) de M. Netanyahu. Dans une première réaction, le Premier ministre sortant, à la tête du gouvernement considéré comme le plus à droite de l'histoire d'Israël, a indiqué qu'il comptait garder le cap. «La coalition actuelle constitue le cœur de la prochaine coalition (...). Nous allons demander un mandat clair aux électeurs pour continuer à diriger le pays

avec notre politique», a-t-il affirmé. Cette annonce survient alors que la coalition au pouvoir ne dispose plus que d'une seule voix de majorité (sur 120) au Parlement après la démission, le mois dernier, du ministre de la Défense et chef du parti ultranationaliste Israël Beiteinou, Avigdor Lieberman. M. Lieberman avait alors accusé M. Netanyahu de faire preuve de faiblesse en refusant de lancer une opération de grande envergure contre les islamistes du Hamas, au pouvoir dans la bande de Gaza, après des mois d'affrontements. En poste depuis près de dix ans, après un premier mandat dans les années 1990, Benjamin Netanyahu, 69 ans, éprouve actuellement les plus grandes difficultés à faire voter une loi sur la conscription des ultra-orthodoxes juifs dans l'armée, à laquelle s'opposent deux partis religieux de la majorité. Le Premier ministre est par ailleurs menacé d'être inculpé pour «corruption»

dans trois affaires, à la suite d'une recommandation de la police en ce sens. En provoquant des élections anticipées, M. Netanyahu espère, selon des commentateurs, prendre de vitesse la justice et renforcer sa légitimité par une victoire électorale que tous les récents sondages lui prédisent. Le ministre des Finances, Moche Kahlon, chef du parti Koulanou, l'un des principaux membres de la coalition, a de son côté déclaré qu'«en cas d'inculpation, aucun Premier ministre ne peut rester en poste». La ministre de la Justice, Ayelet Shaked, a annoncé préparer un projet de loi qui devrait être voté aujourd'hui pour la dissolution du Parlement et fixer au 9 avril la date du prochain scrutin. En cas de réélection, Benjamin Netanyahu serait en mesure de dépasser le record de longévité du père fondateur de l'Etat d'Israël, David Ben Gourion, resté en poste durant plus de 13 ans, entre 1948 et 1963.



Activités artistiques organisées au profit des enfants

Des programmes riches dans plusieurs villes

■ L'Office national de la culture et de l'information organise, depuis le début des vacances scolaires, des activités culturelles et artistiques au profit des enfants de plusieurs villes du pays. Du théâtre, de la magie, des concours éducatifs, des ateliers de formation et des sorties, sont proposés aux enfants afin de passer des moments de joie et de sourire.

Par Abla Selles

Les enfants ont eu, depuis le début des vacances scolaires, leur part d'activités artistiques et culturelles au programme de l'Office national de la culture et de l'information. Cet établissement qui œuvre toujours à créer une dynamique culturelle dans les différentes villes du pays, propose des spectacles pour enfants qui varient entre le théâtre, la magie, des concours éducatifs, des ateliers de formation et des sorties de découverte. Les enfants d'Oran ont découvert, au début de ces vacances hivernales, les pièces théâtrales «La valise magique» et «Le monde des animaux», qui ont fait drainer un public nombreux. Le choix des pièces théâtrales n'était pas arbitraire, selon les programmeurs qui affirment avoir choisi des sujets éducatifs et porteurs de messages de fraternité et d'humanité.

A Constantine, les enfants ont chaleureusement applaudi le spectacle de Amou Rafik intitulé «On est tous des enfants». Organisé à la salle Ahmed-Bey

de la ville, le spectacle a connu une forte présence des enfants qui profitent des vacances scolaires pour assister à des événements culturels et artistiques. Ce spectacle, qui a duré plus d'une heure et demie, a été marqué par une interaction très spontanée entre les enfants et le comédien. Ce dernier a fait même participer quelques enfants dans sa prestation qui portait un message éducatif. A Ghardaïa, plusieurs pièces théâtrales représentant différentes villes du pays ont été présentées aux enfants, à l'image de «L'histoire du lapin» du réalisateur Ahmed Zaalane (Ghardaïa), «Le trésor de la vie» de Benkebli Mustapha (Tlemcen) et «Danger dans la forêt» de Belbachir Djelloul de Relizane. Ces pièces théâtrales ont été porteuses de valeurs humanitaires afin de sensibiliser les enfants sur l'importance de ces valeurs et attirer leur attention à des sujets qui leur intéressent dans l'avenir. Des associations théâtrales d'autres villes du pays s'invitent aussi à Boumerdès pour présenter leurs dernières productions dédiées aux enfants. Au programme du



théâtre des Isser, il y a la présentation de la pièce théâtrale «Noura» du théâtre régional de Mostaganem, «La chatte Louloua» du théâtre régional de Biskra ainsi que «Nouna» de l'association théâtrale Rahala de Béjaïa. Au centre culturel Abdelouahab-Salim de Chenoua, des spectacles de

magie, de jeux d'eau et de savon ont été présentés aux enfants par le comédien Sam. Des pièces théâtrales ont été présentées aux enfants et d'autres sont au programme des vacances hivernales de cette année, à l'image de «La chatte Louloua» du théâtre régional de Biskra, «L'oiseau» de l'association cultu-

relle Sirat Boumediene de Ain Defla.

Il est à noter que l'Office national de la culture et de l'information organise durant les vacances hivernales des activités culturelles et artistiques dédiées aux enfants dans la majorité des villes du pays. A. S.

Festival du théâtre scolaire à Bouira

Coup d'envoi de la première édition

Le coup d'envoi de la première édition du Festival local du théâtre scolaire a été donné hier à la maison de la culture Ali-Zaâmoum de la ville de Bouira, a annoncé lundi sa directrice, Saliha Cherbi. «Des troupes de théâtre de sept collèges d'enseignement moyen (CEM) prendront part à cette première édition du Festival du théâtre scolaire, qui se poursuivra jusqu'à jeudi prochain. Son ouverture a été présidée par les autorités locales, en présence des parte-

naires de cette manifestation, à savoir les directions de l'Éducation et de l'Environnement», a expliqué M^{me} Cherbi.

Placée sous le slogan «Vivre en paix ensemble», cette manifestation culturelle se veut un espace d'animation pour les élèves en cette période des vacances scolaires hivernales. «Nous voulons inciter l'enfant à s'intéresser à ce genre d'activités ainsi qu'à lui inculquer la culture de la paix et la nécessité de pro-

téger l'environnement», a ajouté la responsable.

Plusieurs expositions dédiées aux enfants et des ateliers de travaux manuels ont été programmés pour le premier jour de cet évènement culturel. D'autres expositions seront organisées également par les clubs verts de la wilaya.

«Les enfants auront également l'occasion d'exposer au public leurs inventions. Et ils participeront à un concours de réalisation de fresques murales», a

fait savoir la directrice de la maison de la culture Ali-Zaâmoum.

Le premier jour de la manifestation a été également marqué par l'installation d'un tapis de danse pour les enfants, ainsi que la projection d'un court métrage ayant pour titre «Binatna hyatna», qui sera suivie d'une conférence sur l'importance du théâtre pour l'enfant, selon les détails fournis par M^{me} Cherbi.

«Nous voulons, à travers cette manifestation culturelle, redonner au théâtre scolaire sa place

dans le secteur de l'éducation», a déclaré M^{me} Cherbi.

«Le théâtre scolaire peut servir comme moyen de lutte contre la violence, la drogue et tous les phénomènes sociaux dangereux qui guettent la vie des élèves en milieu scolaire. Nous espérons donc que ce festival soit organisé chaque année dans notre wilaya pour enseigner et éduquer davantage les enfants», a-t-elle souhaité.

F. H.

Ouverture, hier, des «Journées mômes» à Constantine

Plusieurs projections au bonheur des petits cinéphiles

L'association culturelle Numidi-Arts et son ciné club les «Zinzins du Cinéma» organisent du 24 au 27 décembre courant au palais de la culture Malek-Hadad de Constantine la huitième édition des «Journées mômes», a-t-on appris dimanche de son président, Lounis Yaou. «Une sélection de longs métrages pour les enfants, à raison d'une seule projection par jour, est proposée aux bambins à l'occasion des

vacances scolaires», a indiqué la même source. Cette année, les petits enfants ont apprécié dès lundi les derniers bijoux des studios Pixar Animation, le film «Indestructibles 2», puis hier à 14h00 le film «Gnome alone» du réalisateur Peter Lipeniotis, et découvriront avec la belle Chloé le monde magique et fascinant des nains qui ont la mission de sauver le monde, a-t-on noté A l'affiche pour aujourd'hui,

«Hôtel Transylvanie» une comédie complètement délirante de Gennady Tartakovsky, alors que pour la clôture, jeudi, les enfants sont invités à partir de 14h00 au remake animé «Mowgli», adapté du «Livre de la Jungle» de Rudyard Kipling. Il est à noter que «Indestructibles 2» et «Mowgli» seront projetés en version française tandis que «Hôtel Transylvanie» et «Gnome alone» en version arabe. L. B.

Décès

Le musicien argentin Jaime Torres n'est plus

Le musicien argentin Jaime Torres, qui a fait connaître dans le monde entier le charango, instrument à cordes andin, est décédé lundi à l'âge de 80 ans, a annoncé sa fille. «Aujourd'hui, il faut trinquer en pensant à lui et en écoutant le son de son charango», a déclaré sa fille et manager, Soledad Torres, au quotidien «Clarín».

Interprète et compositeur, Torres était le principal charangiste de la musique populaire argentine depuis la moitié du siècle dernier. «Jaime Torres a joué avec tout le monde. Son héritage est inépuisable», commente la spécialiste Silvia Majul.

De parents boliviens, né en Argentine le 21 septembre 1938, Jaime Torres fera décou-

vrir cet instrument typiquement andin à cinq paires de cordes doubles, qui trouvera ses lettres de noblesse dans la «Misa Criolla» du compositeur Ariel Ramirez, en 1964.

Jaime Torres a fait de nombreuses tournées européennes et participé à la cérémonie d'ouverture de la Coupe du monde de football en Allemagne en 1974. R. I.

AGEND'ART

Opéra d'Alger Boualem Bessaih
Du 29 décembre
au 4 janvier :

L'Algérie sera parmi les premiers pays à découvrir le nouveau spectacle «Shadow» assuré par Shadow Fairy Tales, finalistes de 7 GotTalent shows à travers le monde. La représentation se fait sous forme de jeux de silhouettes vivantes et en 3D, et revient sur les classiques du cinéma et de la TV : Game of Thrones, Titanic, les inoubliables Disney et beaucoup d'autres références à découvrir seront au rendez-vous.

Institut Français d'Alger
10 janvier 2019 :

Une représentation de chant lyrique animée par un duo de chant-piano Delphine Haidan et Nicolas Stavys s'organise à Alger.

Coupe de l'UNAF U-17 (3^e journée)

Les Verts perdent face au Sénégal

LA SÉLECTION algérienne de football des moins de 17 ans (U-17) s'est inclinée ce lundi face à son homologue sénégalaise (2-0) en match comptant pour la troisième journée du groupe A, de la Coupe de l'Union nord-africaine (UNAF) organisée à Marrakech (Maroc) du 20 au 27 décembre. Pour son entrée en lice dans cette compétition, les Algériens se sont imposés samedi face à la Libye (1-0) sur une réalisation signée Abdeljalil Mancer. Il s'agit, en revanche, de la deuxième victoi-

re de rang pour les Sénégalais, qui terminent en tête du groupe avec six points, devant l'Algérie (3 pts). La Libye ferme la marche avec 0 point. Le Sénégal prend part à ce rendez-vous nord-africain en tant qu'invité. Le groupe B a été dominé par le Maroc (pays hôte) en écrasant d'abord la Tunisie (4-1) puis la Mauritanie ce lundi (6-0). Le champion du tournoi sera connu jeudi prochain à l'issue du match Maroc-Sénégal, alors que l'Algérie jouera pour la 3^e place face à la Tunisie.

Championnats arabes des nations 2019 de cross-country

La sélection en regroupement à Zéralda

LES 36 CROSSMEN algériens retenus pour disputer les prochains Championnats arabes des nations (toutes catégories), prévus le 5 janvier 2019 à Amman (Jordanie), effectueront un stage bloqué du 28 décembre au 2 janvier à Zéralda, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). «La sélection nationale de cross séjournera à la résidence Ouled Sidi Brahim», a encore précisé l'instance fédérale. La liste des 36 représentants algériens à Amman a été arrêtée samedi soir par la Direction technique nationale (DTN), juste après le cross de la Sourmham, disputé à Béjaïa. Chez les seniors, cinq des six candidats retenus par la DTN sont membres de la sélection nationale militaire (CREPSM), en l'occurrence : Bourouina Kheireddine, Laâmèche El Hadi, Hadjlaoui Hamza, Khaouss Rabah et Zengli Mansour, alors que le sixième représentant, Yousfi Hamza, est sociétaire du CSF Sétif. Chez les dames, la DTN a essentiellement privilégié les athlètes de Bordj Bou Arréridj et de l'AS Protection civile d'Alger, considérées comme les plus en forme du moment, tout en renforçant le groupe par deux émigrées.

Il s'agit de Bouakila Athina et Bahi Azoum Fatiha, qui évoluent en France et qui représenteront l'Algérie lors des prochains Championnats arabes aux côtés

de Kenza Dahmani et Tinhinane Boumaâza (Bordj Bou Arréridj), ainsi que Riham Sennani et Malika Benderbal de l'AS Protection civile d'Alger. Chez les juniors (garçons), la DTN a jeté son dévolu sur Oussama Cherrad (Bordj Bou Arréridj), Benkrama Mohamed (Batna), Amdani Zakaria (Bordj Bou Arréridj), Ousser Younés (Tlemcen), Drabli Amine (CREPSM) et Tibouk Fouad (Jijel), alors que chez les juniors (filles), l'Algérie sera représentée par Boudoukha Yasmine (Sétif), Habbache Asma (Bordj Bou Arréridj), Habbache Khadidja (Bordj Bou Arréridj), Aïb Ahlam (M'Sila), Dahmani Yamina (Chlef) et Boukba Fatima Zohra (Aïn Defla).

Chez les cadets, la Direction technique nationale a retenu Lefilé Aïssa (Jijel), Saâda Mohamed (Chlef), Daoud Abderrahmane (Sétif), Dalaâ Yazid (Chlef), Saâdou Kheireddine (Aïn Defla) et Touati Abdeslam (Chlef), ainsi que Chibah Nawal (Tizi-Ouzou), Rezig Ghania (Chlef), Harizi Mokhtaria (Tissemsilt), Mekki Ismahane (Bordj Bou Arréridj), Hadj-Abdelkader Nouzha (Ind) et Maâmar Hadjira (Chlef). La DTN a rappelé aux athlètes ayant moins de 18 ans qu'ils devront fournir une autorisation parentale pour pouvoir accompagner la délégation en Jordanie à l'occasion de ces Championnats arabes.

USM Alger

Serrar demande le report du match de Coupe

■ Le directeur général de l'USM Alger, Abdelhakim Serrar, a demandé le report de 24 heures du match de Coupe d'Algérie face au vainqueur entre le MS Cherchell et l'USM Bel Abbès qui aura lieu le 31 décembre prochain, pour pouvoir récupérer ses joueurs internationaux.



Les Usmistes souhaitent jouer avec leurs internationaux

Par Mahfoud M.

En effet, il faut savoir que cinq joueurs de la formation de Soustara sont actuellement avec l'EN locale pour disputer le match amical face au Qatar ce jeudi. Il s'agit de Benkhemessa, Benghit, Chita, Benyahia et Meziane, tous des joueurs-clés de l'équipe. Les Rouge et Noir ne pourront pas jouer le match comptant pour les seizièmes de finale de la Coupe d'Algérie sans ces joueurs qui restent très importants dans le dispositif du coach français Froger. L'équipe souhaite reporter le match comptant pour la

première journée de la phase retour de la Ligue I au 5 janvier prochain pour que l'équipe puisse récupérer convenablement. Par ailleurs, le club usmiste est toujours à la recherche d'autres joueurs qui pourraient donner le plus escompté durant cette deuxième partie du championnat, surtout qu'il espère remporter un titre cette saison. Le recrutement du joueur libyen Elafi est certainement la belle affaire réussie par l'USMA lors de ce mercato, mais d'autres joueurs devraient suivre, ce qui permettra à l'équipe d'évoluer plus à l'aise avec plusieurs choix pour

l'entraîneur. Par ailleurs, le club est toujours coincé pour ce qui est du joueur ivoirien Vivian, recruté lors de ce mercato mais qui ne pourra pas être qualifié vu que tout club de la Ligue I n'a droit qu'à deux joueurs étrangers. Le joueur sera donc prêt à un club qui manifesterait son désir de l'avoir pour les six prochains mois. Ce dernier est donc pressenti pour rejoindre le MO Béjaïa ou le MC Oran qui ont des manques dans l'axe de la défense et pour qui le recrutement de cet international ivoirien ferait le plus grand bien.

M. M.

Coupe arabe de handball (quarts de finale)

JSES-Al Arabi du Qatar ce soir à 19h

LE CLUB de handball algérien la JSE Skikda affrontera ce soir (19h) la formation qatarie d'Al Arabi pour le compte des quarts de finale de la Coupe arabe (messieurs) qui se déroulera à Sfax (Tunisie).

Le seul représentant algérien encore en lice dans ces quarts de finale aura un match difficile face à la formation qatarie d'Al Arabi, dirigée par le technicien algérien Omar Azeb qui connaît parfaitement l'équipe algérienne.

La JSE Skikda, vice-championne d'Algérie, avait remporté un seul match durant le Tour préliminaire face à Al Khaleej d'Arabie saoudite (30-24) contre deux défaits face au club organisateur du CS Sakiet Ezizit (23-

24) et aux Koweïtiens d'Al-Salmiya (19-20). Elle s'est qualifiée aux quarts de finale de la compétition arabe avec 2 points au classement (3^e du groupe A). De son côté, l'IC Ouargla, autre représentant algérien, a été éliminé dès le Tour préliminaire avec quatre défaites en autant de matchs et une dernière place dans le groupe B.

La 34^e édition de la Coupe arabe des clubs de handball, qui se poursuit jusqu'au 29 décembre, enregistre la participation de 9 équipes, après le forfait de dernière minute d'Al Ittihad (Libye).

Ligue régionale de football sud-est

Bâamer veut une Division 2 pour le Sud

Le président de la Ligue régionale de football, «LRF sud-est» a renouvelé, lundi, son appel pour la création d'une deuxième division nationale de football pour le Sud, soulevée depuis des années. Intervenant en marge des festivités commémoratives du 30^e anniversaire de la création de la Ligue régionale de football, Ali Bâamer a indiqué que «cette revendication vient en droite ligne avec les recommandations du Symposium sur le renouveau du football algérien tenu l'année dernière».

«La ligue a, tout au long de son parcours, réalisé de grands pas en termes de promotion de la pratique footballistique au niveau de la région du sud-est du pays, nécessitant la création d'une division nationale 2 pour le Sud du pays, susceptible de

donner une impulsion aux efforts déployés pour une meilleure prise en charge du football en milieu des générations montantes», a-t-il ajouté. Toutes les collectivités de cette région comptent des équipes de football, toutes catégories confondues, soit près de 300 rencontres de football par semaine à travers les stades de Ouargla, El-Oued, Ghardaïa, Laghouat, Illizi et Tamanrasset, a fait savoir ce responsable.

Faisant le point sur le développement du football dans la région, Bâamer a soutenu que près de 20 000 adhésions de joueurs et gestionnaires sont recensées au niveau de la ligue contre, contre 600 adhésions au début de la création de cette instance, en dépit des contraintes financières. Ces efforts de déve-

loppement, a-t-il expliqué, sont traduits par le nombre sans cesse croissant des structures, dont la réalisation de 45 stades de football revêtus en pelouse synthétique, dotés des conditions nécessaires pour la pratique sportive, en plus du renforcement de l'encadrement de la ligue par des cadres compétents ayant œuvré, entre autres actions, à la création d'un site électronique à la satisfaction des associations sportives.

La célébration du 30^e anniversaire de la fondation de la Ligue régionale de football de Ouargla a été une occasion pour honorer d'anciens gérants, tous postes confondus, de cette instance, des arbitres, des élus locaux des wilayas relevant de la compétence territoriale de la ligue.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Visite officielle du 26 au 28 décembre

Le ministre japonais des Affaires étrangères aujourd'hui en Algérie

LE MINISTRE japonais des Affaires étrangères, Taro Kono, effectuera une visite officielle en Algérie du 26 au 28 décembre, dans le cadre du renforcement des relations de coopération et de partenariat entre l'Algérie et le Japon, indique hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Lors de cette visite qui s'inscrit «dans le cadre des relations d'amitié et de coopération qu'entretient l'Algérie et le Japon, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, s'entretien-

dra avec son homologue japonais sur les relations bilatérales dans leurs différents volets, notamment économique, et sur les voies et moyens à même de donner une nouvelle dynamique aux échanges et au partenariat économiques entre les deux pays», précise le communiqué. Cette visite «permettra également aux deux ministres de poursuivre les consultations politiques et de procéder à un échange de vues et d'analyses sur des questions d'intérêt commun», ajoute la même source. T. G.

Tamanrasset

Trois pistolets mitrailleurs Kalachnikov saisis

TROIS pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et cinq chargeurs de munitions ont été saisis lundi à Tamanrasset par des éléments de l'Armée nationale populaire, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. Dans le cadre de la lutte contre la contre-

bande et la criminalité organisée, «un détachement de l'ANP a intercepté, à Biskra, deux contrebandiers et saisi 53 quinquas de feuilles de tabac», tandis que des gardes-côtes ont saisi, à Tlemcen, «213 kilogrammes de kif traité», ajoute le communiqué. L. O.

Wilaya d'Oran

Vers la classification de 4 sites

LA DIRECTION de la culture d'Oran s'attelle à élaborer des dossiers de proposition de classification en 2019 de quatre sites historiques, a-t-on appris hier du chef du bureau du patrimoine de cette direction. Ces dossiers concernent l'ancienne mosquée «Abdellah Bensalem», la bibliothèque régionale (ex-cathédrale), le siège de l'APC d'Oran et enfin la gare ferroviaire de Haï Sidi Bachir (ex-Plateau), a précisé à l'APS Djamel Berka. Les dossiers comportent des données historiques sur ces sites, des plans de cadastre, ainsi que des informations sur leur nature juridique et autres indications basées sur des documents officiels. Ces édifices à caractère religieux, culturel et social, remontent aux 18^e et 19^e siècles. Ils se distinguent par leur style architectural particulier et, de ce fait, doivent être proposés pour classification

au niveau de la commission de wilaya de protection des biens culturels d'Oran, a souligné le même responsable. A travers cette proposition de classement, les infrastructures concernées seront intégrées à la liste d'inventaires supplémentaires de sites archéologiques d'Oran, «ce qui leur conférera un statut de classification et seront protégées par la loi», a souligné Djamel Berka. Il a ajouté que la classification locale n'est valable que pour une durée de dix ans, puis le site sera automatiquement classé officiellement au niveau national. Le comité de wilaya de protection des biens culturels d'Oran avait été installé en septembre dernier. Il est présidé par le wali, alors que le secrétariat général est assuré par la direction de la culture. Cette instance locale comprend des représentants de différents secteurs. Lyes F.

Tribunal de Bab El Oued

Un an de prison ferme pour Adlane Mellah

LE TRIBUNAL de Bab El Oued a condamné, hier, l'accusé Adlane Mellah, propriétaire du site électronique Dzair Presse, à un an de prison ferme assorti d'une amende de 100 000 DA, pour «attroupement non autorisé et rébellion». Le même tribunal a prononcé une peine de quatre mois de prison ferme et une amende de 50 000 DA chacun à l'encontre des deux accusés, Abdelaziz Adjal, photographe du site électronique et l'acteur Kerouche Abdelhafidh, et ce, pour les mêmes charges. Le tribunal a également rejeté l'accusation «outrage à corps constitué» retenue contre les trois accusés. Dans une déclaration à la presse à l'issue du procès, maître Zoubida

Assoul de la défense de Adlane Mellah a indiqué que «la défense ne s'attendait pas à un verdict pareil», estimant qu'il «ne s'appuie pas sur les dispositions de la Constitution». La défense des accusés a immédiatement fait appel du jugement conformément aux procédures légales qui confèrent aux accusés condamnés le droit de faire appel des jugements rendus à leur encontre dans un délai n'excédant pas 10 jours, a appris l'APS. Le procureur de la République avait requis, rappelé-t-on, trois ans de prison ferme et 10 000 DA d'amende à l'encontre des trois prévenus, soulignant que les charges retenues contre eux «n'ont aucun lien avec le métier du journalisme». APS

le prix du petrole n'arrive pas a monter



Loumis

Djalou@hotmail.com

Mostaganem

Libération d'un passeur séquestré par quatre harraga

■ Un passeur de candidats à l'émigration clandestine à partir des côtes de la wilaya de Mostaganem a été libéré après avoir été séquestré durant plusieurs heures par quatre individus, dans la commune d'Achaacha, a-t-on appris hier de source policière.

Par Slim O.

L'opération a eu lieu suite à une plainte d'un proche de ce passeur signalant l'enlèvement de son frère, âgé de 27 ans, par des inconnus, au niveau du douar Ouled Boukhatem, dans la commune de Hadjadj (45 km à l'est de Mostaganem). Les ravisseurs avaient réclamé du père de ce passeur la restitution de la somme de 200 000 DA versée pour l'acquisition d'une embarcation devant servir à un voyage

clandestin à destination des côtes espagnoles, a-t-on ajouté de même source. Après avoir localisé le lieu où était séquestré le passeur, les services de la sûreté de la daïra d'Achaacha avaient investi une maison abandonnée, sise au douar de Cheraïfia, à Achaacha, pour libérer la victime et arrêté ses ravisseurs, âgés entre 19 et 30 ans. Les policiers ont déjoué cette tentative d'émigration clandestine et saisi une embarcation de pêche, un moteur ainsi que des accessoires utilisés en de

pareilles opérations. L'organisateur de ces voyages clandestins, en fuite, est activement recherché, a-t-on précisé. Déférés lundi devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi Ali pour constitution d'association de malfaiteurs et tentative de quitter illégalement le territoire national, le juge d'instruction a placé cinq individus en détention provisoire.

S. O./APS

Tunisie : heurts entre policiers et manifestants

Immolation par le feu d'un journaliste à Kasserine

Des heurts ont éclaté entre la police et des manifestants rassemblés lundi à Kasserine, dans le centre-ouest de la Tunisie, après l'immolation par le feu d'un journaliste «pour des raisons familiales et sociales», a rapporté l'agence de presse TAP. Dans la nuit de lundi à mardi, des dizaines de manifestants ont brûlé des pneus et bloqué la rue principale du centre-ville de Kasserine (270 km de Tunis), avant d'être dispersés par les forces de sécurité, selon la TAP. Le porte-parole du ministère tunisien de l'Intérieur, Sofiane al-Zaq, a déclaré que six membres des forces de sécurité avaient été légèrement blessés lors des affrontements et neuf personnes arrêtées. La ville s'est toutefois réveillée dans le calme hier matin. Le journaliste Abdel Razzaq Zorgui, 32 ans, est décédé lundi soir après s'être immolé par le feu en affirmant vouloir protester contre le chômage et la dégradation de la situation économique dans la région de Kasserine. «Pour les fils de Kasserine qui n'ont pas de moyens de subsistance, aujourd'hui, je vais

commencer une révolution, je vais m'immoler par le feu», a déclaré le journaliste dans une vidéo qu'il a publiée avant sa mort. Le Syndicat national des journalistes tunisiens (SNJT) a déclaré lundi, dans un communiqué, que le journaliste reporter d'images «Abdel Razzaq Zorgui est décédé des suites d'une immolation par le feu», un acte qui visait à protester contre «des conditions sociales difficiles» qui frappent cette région. Le syndicat a ajouté qu'il envisageait d'organiser une grève générale dans le secteur des médias. Kasserine est l'une des premières villes où avaient éclaté fin 2010 des manifestations sociales au cours desquelles la police avait ouvert le feu sur des manifestants pour les disperser. Provoquées par l'immolation par le feu en décembre 2010 d'un jeune vendeur ambulancier de Sidi Bouzid (centre-ouest), les manifestations s'étaient ensuite propagées à travers tout le pays, et conduit au renversement du régime de Zine El Abidine Ben Ali en janvier 2011. H. N.